



MAIRIE DE CABRIÈRES D'AVIGNON

## LIVRE BLANC

# POUR DES FINANCES DURABLES

*Des objectifs, des chiffres,  
une trajectoire vertueuse*



Mandat 2020 - 2026

# AVANT PROPOS



## *S'évaluer permet de mesurer l'impact de nos actions*

La préservation de l'environnement et de notre cadre de vie sont des préoccupations quotidiennes des cabriérois.

Ce sont également des engagements que j'ai pris et qui animent notre équipe municipale.

Nos projets témoignent de nos promesses avec la création d'une centrale photovoltaïque sur un terrain dégradé, de nos actions en faveur de nos aînés, du développement des mobilités plus douces sur notre territoire avec la création de piste cyclable ou de navette électrique, des réponses que nous apportons aux problématiques de logement avec notre projet intergénérationnel, de la promotion des bonnes pratiques en matière de développement durable avec nos écoles et du soutien de nos commerces locaux, des professionnels de santé et des cabriérois en difficulté.

Aujourd'hui, en tant qu'élus, nous avons accepté de nous soumettre à une évaluation de nos actions.

S'évaluer, c'est prendre connaissance de l'impact de nos actions sur l'environnement et le cadre de vie des cabriérois.

S'est posée ensuite la question des modalités de cette évaluation. Nous avons choisi la méthode nationale I4CE, un modèle fiable permettant d'évaluer nos dépenses et recettes publiques. Nous nous sommes appropriés cette méthode avec un code couleur afin de faire ressortir les actions favorables ou défavorables à votre environnement et cadre de vie.

Dans cette démarche, nous pouvions nous contenter d'analyser uniquement notre impact environnemental mais nous savons que ce n'est pas la seule préoccupation des cabriérois. Il était donc important d'y ajouter l'impact social de nos actions.

En collaboration avec notre équipe administrative, nous avons réalisé cette évaluation de nos dépenses et recettes 2024 à travers ce livre blanc.

Ses résultats permettent à l'équipe municipale de faire le bilan des actions menées et conduisent désormais tous les élus à réfléchir autrement. En effet, un enjeu prédominant peut en cacher d'autres. Désormais, ces nouveaux objectifs qui nous évaluent sont à l'esprit de chaque élu, pour toutes nos actions.

Enfin, pour que ces préoccupations perdurent, nous souhaitons mettre en place un budget vert, qui est une trajectoire financière répondant à des objectifs de développement durable pour l'année 2025. Ainsi, chaque euro dépensé sera apprécié en fonction de nos deux référentiels : les impacts environnementaux et sociaux grâce au budget "vert".

Ces outils d'évaluation sont efficaces et reconnus, nous permettant autant de nous évaluer constamment que de réfléchir autrement à nos actions.

Votre Maire,  
**Delphine CRESP**





## Qu'est-ce qu'un livre blanc ?

Un livre blanc est un document informatif qui traite un sujet précis. **Notre équipe municipale s'est ainsi interrogée sur le développement des finances locales durables** à Cabrières d'Avignon.

Nous l'avons souligné lors de notre dernier bulletin municipal de juillet 2024, nos finances se portent bien grâce à des efforts considérables d'économies.

Aujourd'hui, **il est apparu important d'intégrer des informations socio-environnementales dans notre budget communal** afin de répondre aux préoccupations actuelles de la société.

On ne compte désormais plus les nombreux rapports\* qui viennent rendre compte tout à la fois de l'étendue des dégradations environnementales et de l'aggravation des inégalités sociales.

Dès lors, ces éléments nationaux nous sensibilisent et il est clair que **nous devons repenser nos finances locales autrement** : le budget présente une vocation financière et nous tentons de conserver cette trajectoire équilibrée. Cependant, les règles de comptabilité publique n'évaluent pas et ne font pas ressortir nos efforts environnementaux et sociaux à notre échelle.



## Quel objectif ?

Ce livre blanc présente une dimension **éthique** puisqu'il est important de prendre conscience de nos responsabilités communes mais différenciées selon les acteurs, face aux changements climatiques et sociétaux. Ainsi une commune, même rurale, peut s'engager dans le cadre du développement d'une finance durable pour une transition juste tout en conciliant les enjeux économiques.

Ce livre permet également une **transparence** de nos dépenses et recettes locales, une transparence des objectifs de l'équipe municipale et une transparence quant à la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Enfin, ce livre permet de **sensibiliser tous les acteurs cabriérois** qui peuvent participer à cette transition juste. Notre commune offre à ses habitants un confort et un cadre de vie de qualité tout en recherchant la protection de l'environnement. Ce livre blanc est un outil, parmi tant d'autres, permettant d'analyser au plus près les enjeux locaux par le biais d'une auto-évaluation afin de dégager des actions prioritaires à mener.



## Agenda 2030

Notre démarche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) affichés par l'Etat français dans le cadre de l'Agenda 2030. Il s'agit d'un programme d'action prioritaire pour l'environnement à l'horizon 2030.

Aussi, divers textes successifs ont été adoptés par l'Etat en la matière comme la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, la loi Energie-Climat de 2019 et la loi Climat résilience. Également, la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, qui modifie le droit de la responsabilité civile pour préjudice écologique, doit être comprise dans ce groupe législatif. Au niveau européen, la mise en œuvre du Green Deal européen annoncé fin 2019 et l'adoption d'un objectif plus ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 entraînent la révision à marche forcée d'un ensemble de directives et de règlements européens\*.

\*Loi n° 2015-992, 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte ; Loi n° 2019-1147, 8 nov. 2019, relative à l'énergie et au climat ; Loi n° 2021-1104, 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Cet objectif est inscrit dans la loi européenne sur le climat visant à garantir la neutralité climatique de l'Union européenne à l'horizon 2050 qui a été publiée le 9 juillet 2021 et est entré en vigueur le 29 juillet suivant.

Ces nouvelles législations créent également des risques contentieux en matière d'environnement que nous souhaitons éviter.

A l'horizon 2030, avec le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et le Pacte vert pour l'Europe, ces dynamiques deviendront des disciplines à part en entière. **Notre volonté est d'intégrer volontairement ces perspectives qui viendront sûrement, un jour, s'appliquer à notre commune.**



## La matrice des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Formalisés en 2015 avec une cible arrêtée à 2030, les objectifs de développement durable (ODD) sont « une série de 17 grands chantiers formulés sous forme d'appels à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité » selon l'AFNOR. Les **objectifs sont volontairement très ambitieux et universels.**

**Nous les percevons comme une grille de lecture des enjeux à résoudre à notre échelle.** Cette feuille de route énonce six enjeux relatifs aux chantiers nationaux en cours : la lutte contre les inégalités, la mise en place de modèles de production et de consommation plus sobres, l'éducation, l'accès à la santé, l'agriculture et l'alimentation durables, le tout par une action territoriale renforcée et, à un niveau plus ambitieux, l'intervention de la France pour la paix et le développement dans le monde.

Ces objectifs sont universels afin que toutes les communes puissent avoir un référentiel commun. Ils ont des dénominations et des enjeux élargis qui peuvent paraître inadaptés à notre commune. Pour autant, il est nécessaire de suivre cet élan de finances locales durables car chaque acteur est important.

Le référentiel des 17 objectifs de développement durable est le suivant :



Ainsi, nos politiques actuelles à Cabrières d'Avignon nous permettent de dégager **quatre axes principaux** avec, pour chacun, différents objectifs de développement durable rattachés :



Pour évaluer notre implication dans ces objectifs de développement durable, nous avons retenu la méthode nationale « I4CE » et les Objectifs du Développement Durable. Il s'agit de méthodes de classification des dépenses et recettes selon un système de notation auquel nous avons ajouté un code couleur pour plus de lisibilité.

Vert Clair	Vert Foncé	Marron	Rouge	Gris
Dépenses très favorables	Dépenses favorables	Dépenses défavorables	Dépenses très défavorables	Dépenses neutres

Disposer d'une évaluation environnementale et sociale du budget permet aux élus et aux services de la collectivité d'informer et d'influencer les arbitrages budgétaires

“ *Évaluer à notre échelle ces objectifs de développement durable par axes, c'est prendre conscience des impacts de nos actions.* ”

Delphine CRESP

## Axe 1 - Poursuivre un modèle écologique local



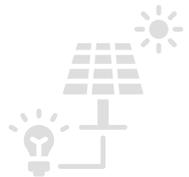
### Objectif de développement durable 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Cet Objectif de développement durable cible l'accès pour tous à des services énergétiques fiables et modernes à coût abordable. Une hausse de part de l'énergie renouvelable et un développement d'infrastructure et d'amélioration en faveur de celle-ci.

L'équipe municipale s'attèle à un projet de centrale photovoltaïque sur un site dégradé. La centrale devrait comporter 6 524 panneaux photovoltaïques produisant 6 055 MWH/an. **C'est l'équivalent de 1 441 tonnes de CO2 évitées par an représentant l'impact carbone de 160 personnes (soit 1 229 foyers).**

A ce jour, les émissions de CO2 pour la commune de Cabrières d'Avignon sont estimées à :

 **11 400 tonnes de CO2 par an** \* 



Ce projet n'implique pas de dépense pour la commune.

La commune percevra un loyer annuel proche de 100 000€ mais le profit majeur est de réduire l'empreinte carbone sur notre territoire ! Ce projet permet également de proposer une offre préférentielle de fourniture d'électricité et des outils permettant une stabilité des prix pour les cabriérois : impliquer les citoyens dans la transition énergétique est indispensable.

Le circuit court de l'énergie sera assuré par un prestataire gestionnaire d'énergie intégré 100% vert.

Ce projet participe naturellement au développement de la souveraineté énergétique nationale.

A ce jour, le permis de construire a été obtenu et la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) a validé le projet, les travaux sont prévus pour 2025/2026.

La commune met en place d'autres services énergétiques durables avec la mise à disposition de bornes de recharges électriques pour les véhicules et le développement de mobilité douce avec la création de pistes cyclables.



**Dépenses défavorables**

*au stade d'avancement du projet*



**Philippe TABOULET**



### Objectif de développement durable 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Cet Objectif de développement durable concerne la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres. Également, de promouvoir la gestion durable des forêts et de mobiliser le maximum de ressources financières pour cette gestion.

La commune de Cabrières d'Avignon entretient toute l'année sa forêt en étroite collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF).



\* Il s'agit d'une estimation par habitant qui peut varier entre 4 à 10 tonnes par an en France en fonction des sources d'énergie utilisées sur le territoire, des transports mis à disposition, des commerces présents et des habitudes de consommation.



L'été, grâce à notre **Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF)**, la sécurité forestière est assurée avec des gardes de nos 21 bénévoles disposant d'un véhicule porteur d'eau.

La préservation de la forêt des Cèdres passe également par la réglementation : nous suivons les mesures préfectorales en matière d'interdiction de massifs forestiers.



*La conservation de notre parc arboré de 700 hectares réduit nos émissions de CO2 de 14 000 tonnes par an, en moyenne.*



**Dépenses très favorables**



**Objectif de développement durable 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs**



*Cet Objectif de développement durable a pour but d'améliorer la mobilisation des ressources nationales afin de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes.*

La commune dispose de recettes locales qui ont été présentées dans notre dernier bulletin municipal de juillet 2024 et qui représentent plus de 80% de nos produits de fonctionnement. Notre capacité d'autofinancement nous permet de réaliser des investissements ayant tous, le plus possible, une connotation durable.

Aussi, de nombreux partenariats financiers peuvent être conclus avec le Département de Vaucluse (comme la rénovation de routes, d'édifices culturels), la Région PACA (par exemple pour la préservation de notre patrimoine), la communauté d'Agglomération LMV (par exemple avec le fonds de concours tourisme-mobilité), la Préfecture (par exemple avec le fonds vert à hauteur de 70 850€ pour la rénovation de l'éclairage public), l'Agence de l'Eau (par exemple pour un montant de 59 555€ affectés à la désimperméabilisation de la cour d'école de coustellet).

**Dépenses et recettes très favorables**



**Françoise MATHIEU**

**Axe 2 - Agir pour une recherche d'équité sociale**



**Objectif de développement durable 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes**

*Le but de cet Objectif de développement durable est d'aider les personnes dans le besoin ou connaissant la pauvreté mais aussi d'apporter un accès à tous, aux mêmes droits, et de réduire la proportion de travailleurs vulnérables.*

Pour les difficultés sociales, notre commune dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le maintien d'un CCAS n'est pas obligatoire. Il a été décidé de pérenniser son existence car des cabriérois en difficulté viennent nous solliciter.

Par exemple, nous aidons à réaliser des démarches administratives, accompagnons le règlement de factures comme l'eau et l'électricité pour certains foyers en difficulté. Nous soutenons des familles pour financer des compétitions de sport, féliciter des collégiens cabriérois pour l'obtention de leurs brevets, aider des familles à terminer les fins de mois.



Chaque année, nous souhaitons proposer des ateliers créatifs et renouvelés afin d'attirer de nouveaux adhérents. Notre souhait est de permettre l'autonomie, le bien-être et le maintien des activités intellectuelles et sociales de notre public.

Par exemple en 2025, de nouveaux ateliers seront mis en place : l'importance de la nutrition pour les personnes âgées, sophrologie, réflexologie, et Pilates 



**Martine VIGNALOU**  
**Christiane QUEYTAN**

Nous rencontrons nos aînés lors de la distribution des colis de Noël, nous permettant d'échanger sur la situation d'un foyer. Un minibus électrique est disponible et utilisé pour les déplacements de nos aînés.

Notre aide peut être administrative, financière et alimentaire.



Chaque année, l'équipe du CCAS se retrouve avec plaisir pour confectionner les colis de Noël des aînés : un précieux moment de partage et de rencontres.

A cette occasion, nous sollicitons nos partenaires locaux et nous tenons à les remercier pour leur participation.



**Véronique MOINE**  
**Nadine GROS**  
**Stéphanie GHIGO**

Pour le marché du travail, nous organisons des soirées professionnelles afin que des entreprises et travailleurs puissent se rencontrer et échanger.

La commune verse une subvention de 5 000€ chaque année, au budget du CCAS.

Ce budget est également alimenté d'aides d'entreprises privées que les élus sollicitent lors d'évènements publics.

**Dépenses très favorables**



## Objectif de développement durable 2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

*Cet Objectif de développement durable souhaite réduire la faim et assurer à chaque personne une sécurité alimentaire tout en promouvant une nutrition saine et variée. Mais aussi en préservant la diversité et le partage des ressources et une agriculture durable.*

Nos cantines proposent des menus variés, sains et nutritifs aux enfants. Ils sont réfléchis avec attention afin de diversifier l'alimentation tout en privilégiant des produits locaux et de qualité. En effet, nous proposons **deux menus 100% locaux par mois**.

Nous sollicitons évidemment nos agriculteurs locaux pour qu'ils livrent des fruits et légumes directement dans nos écoles.

**Le circuit court c'est réduire les émissions de CO2 sur le transport de marchandise, s'engager dans l'agriculture de proximité pour la préserver, réduire les emballages, sensibiliser les consommateurs et agir pour l'économie locale**



Pour certaines familles, le repas à la cantine permet un repas équilibré à un moindre coût puisque le ticket de cantine a été maintenu à 2,50€.

Nous mettons en relation toute personne qui ne parviendrait pas à s'alimenter correctement, pour des raisons financières, avec l'aide alimentaire de Robion. Nous montons un dossier administratif, à cet effet, avec le demandeur.

“

Dans le contexte économique actuel, continuer à proposer des repas équilibrés avec nos commerces locaux est important. L'équipe municipale souhaite continuer ces efforts financiers.

Nous avons aidé 10 familles, depuis 2021, à subvenir à leurs besoins alimentaires.



**Sandrine POURCEL**

### Dépenses favorables



### Objectif de développement durable 3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

*Cet Objectif de développement durable vise à diminuer le nombre de blessés et de décès suite aux accidents de la route et aussi de donner accès à tous d'une couverture de santé universelle afin de promouvoir le bien-être et la santé à tous les âges.*

De nombreux travaux ont été réalisés sur la commune afin d'améliorer l'état des routes : en 2024, **9 routes** ont été reprises et sécurisées : route de coustellet, chemin des parties, route des imberts, impasse du grand gas, chemin des dumaines et l'espace piéton devant la pharmacie de coustellet.

Un rond-point a été créé grâce à nos négociations avec le Département de Vaucluse.

L'objectif est évidemment de diminuer le nombre d'accidents mais aussi d'améliorer la sécurité des automobilistes cabriérois.

Concernant la santé, l'équipe municipale a proposé une couverture de santé universelle, locale. Par ailleurs, un minibus électrique est disponible et utilisé pour les déplacements de nos aînés.



**289 110€ d'investissement pour nos routes, en 2024**

### Dépenses favorables



### Objectif de développement durable 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

*Cet Objectif de développement durable aspire à mettre en place des politiques pour développer le tourisme durable afin de créer de nouveaux emplois et d'accroître la valeur de la culture tout en promouvant les produits locaux. Également, il y a un souhait, de stimuler la croissance d'entreprise pour parvenir au plein emploi productif. Cela permettra de réduire le nombre de jeunes sans emplois et de défendre les droits des travailleurs et la sécurité au travail.*

Concernant **le tourisme**, la commune dispose d'un marché de **producteurs locaux**. Nous avons une centaine de commerçants et entreprises sur notre commune. Les commerces de première nécessité sont garantis dans un rayon de 3km, permettant des trajets de proximité pour entretenir un foyer tant sur le plan alimentaire, de réponse médicale que de besoin de consommation courante.



*Les commerces de proximité participent à la réduction de nos émissions de CO2, permettent un service personnalisé local et qualitatif, soutiennent l'économie locale, renforcent la convivialité et le lien social. Il est important de soutenir leurs initiatives locales* 

Avec la bibliothèque gérée par la communauté d'agglomération LMV et diverses manifestations (théâtre, expositions, réunion...) nous portons une attention toute particulière dans notre commune au sujet de la culture.

Nous restaurons les bâtiments et édifices culturels cabriérois afin d'assurer leurs pérennités. Nous avons restauré nos lavoirs, les tableaux de l'église, le mur de la peste et un travail est mené par nos équipes sur l'historique de nos galeries souterraines.



**Pierre LABAN**

Pour la stimulation des entreprises, la commune n'a pas de réelle compétence sur ce point. En revanche, nous favorisons les échanges entre professionnels et nous soutenons activement nos entreprises locales. En effet, nous les sollicitons pour nos événements publics ainsi que pour nos cantines scolaires.

Au sujet du plein emploi, nous diffusons des offres d'emploi et curriculum vitae. Nous participons à des dispositifs de formations pour les jeunes cabriérois. Nous rencontrons aussi des jeunes collégiens en difficulté et nous leurs proposons des stages afin d'éviter qu'ils soient déscolarisés ou exclus de leurs établissements. Il s'agit, pour ces jeunes, d'une immersion concrète dans le monde du travail avec nos équipes publiques.



**Delphine CRESP**



**Mylène  
Marine (job d'été)**

Le droit des travailleurs et la sécurité au travail concernent nos agents publics (services techniques, scolaires, administratifs, et policier – 23 agents). Un plan de sécurité a été rigoureusement constitué pour tous nos services afin de limiter l'usure professionnelle.



**Pascal JUNIK**

Nous développons le bien-être au travail en prenant des mesures en faveur des agents : augmentation du pouvoir d'achat depuis les difficultés économiques françaises de 2022 ; mise en place du télétravail pour les agents dont les missions sont réalisables à distance ; la semaine de 4,5 jours ; création d'un plan relatif aux risques psychosociaux avec l'intervention d'une psychologue auprès des équipes et nous proposons des tickets cadeaux utilisables uniquement pour les entreprises de notre territoire (Cabrières d'Avignon et Coustellet) aux agents. Toutes ces mesures sociales sont soumises à la validation des syndicats afin de garantir une concertation préalable.

Le cadre de travail est confortable pour nos agents tout en recherchant un service public optimal.

Enfin, nous sommes une commune inclusive puisque nous avons des travailleurs en situation de handicap et des jeunes dans le cadre de contrat d'apprentissage, de jobs d'été et de stages rémunérés.

**Dépenses très favorables**

## Axe 3 - Promouvoir l'éducation pour faire évoluer les comportements et modes de vie afin de s'adapter aux défis du Développement Durable



**Objectif de développement durable 4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

*Cet Objectif de développement durable veille à une égalité au niveau scolaire tout en assurant la possibilité d'apprentissage et d'aide via des bourses d'études et d'autres participations financières.*

Une équité totale concernant l'accès aux moyens éducatifs est instaurée. La mairie fournit gratuitement les fournitures scolaires des écoles à chaque rentrée, ainsi que le matériel pédagogique des enseignants tout au long de l'année.



**5 580€ pour l'achat de fournitures scolaires et pédagogiques**

Également, nous aidons à l'apprentissage du permis de conduire financièrement. En contrepartie, le cabriérois concerné doit réaliser des heures de travail au sein des locaux communaux, généralement en cantine pendant les vacances scolaires. Nous avons aidé deux jeunes cabriérois au passage du permis de conduire pour un montant de **300€ respectivement**.

Enfin, nous proposons une aide à la passation du BAFA (animation) qui est un métier en tension. Nous sommes dans l'attente de retour de Cabriérois.

**Dépenses très favorables**



**Objectif de développement durable 5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

*Cet Objectif de développement durable a pour but de promouvoir une égalité des sexes et de mettre fin à toutes discriminations envers les femmes et les filles. Aussi, l'application et adoption de politiques d'égalité pour tous.*

La commune n'a pas de réelle compétence pour assurer l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes. Cependant, nous assurons la culture de cette égalité dans le cadre de notre gestion courante. Aussi, tous nos conseillers municipaux, hommes et femmes, sont associés à toutes nos actions.

**Dépenses très défavorables**



**Objectif de développement durable 12 - Établir des modes de consommation et de production durables**

*La consommation durable peut être définie comme l'utilisation de services et de produits qui répondent à des besoins essentiels et contribuent à améliorer la qualité de vie tout en réduisant au minimum les quantités de ressources naturelles et de matières toxiques utilisées ainsi que les quantités de déchets et de polluants.*

Nous promovons ce mode de consommation en communiquant auprès des consommateurs qui doivent améliorer leurs modes de vie.

Il est important que chaque cabriérois dispose d'un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire son besoin énergétique et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active sans compromettre la consommation des générations futures.



Dans ce cadre, nous disposons d'entreprises de première nécessité, d'agriculteurs et d'une association cabriéroise qui met à disposition un jardin partagé.

Concernant les déchets, nous mettons à disposition des composteurs pour tous les administrés ainsi que dans nos écoles.

**Les composteurs permettent de réduire les déchets envoyés en décharge qui produisent du méthane qui est un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le CO2. Grâce aux composteurs, les déchets organiques se décomposent sans oxygène.**

**Le compost permet de stocker du carbone dans le sol lorsque nous l'utilisons pour nos jardins publics : un engrais naturel, grâce à des pratiques durables de nos services techniques**



“

Ce livre blanc nous a poussé à la réflexion de la durabilité de nos modes de consommation et production. Comme le disait Monsieur le Président Chirac, “la maison brûle mais on détourne le regard”.

Cet objectif peut paraître ambitieux mais il ramène au bon sens de consommation : réduire le gaspillage, favoriser le circuit court et les labels éco-responsables et ne plus consommer des produits industriels.

Après avoir cerné l'idéologie de cet objectif, nous avons recherché les actions possibles en sa faveur et nous les proposerons lors de l'adoption du budget vert 2025.

Dépenses favorables



Jean-Michel RATINAUD  
Frédéric FAUVEAU



**Objectif de développement durable 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

*Cet Objectif de développement durable implique de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques. Une amélioration de l'éducation et des capacités d'action concernant les changements climatiques est aussi attendue.*

Pour lutter contre le réchauffement climatique, notre équipe municipale a établi un plan d'action :

- Préserver notre écosystème : nous entretenons notre forêt des Cèdres ainsi que tous nos végétaux. Par exemple, nous ne traitons plus nos végétaux avec des produits phytosanitaires.
- Suivre la gestion de la ressource en eau auprès du syndicat des eaux Durance Ventoux.
- Connaître les mesures de restrictions sur notre territoire : lorsque la Préfecture de Vaucluse acte de difficultés de ressources en eau ou de risque incendie, nous appliquons toutes les mesures nécessaires.
- Mener une communication accrue sur le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique auprès des cabriérois et nos écoles.
- Prévenir les risques naturels (pluie, inondation, feux...) avec la présence d'un policier rural.
- Protéger l'environnement en contrôlant les dépôts sauvages et en informant sur les bons gestes à suivre.





- Associer les cabriérois à nos projets durables : vous faire participer à nos projets permet à tous les cabriérois de se retrouver sur des valeurs et principes communs. Cela permet de partager un cadre informatif et contribue à accroître votre confiance dans chaque projet.

Pour évoquer un projet local, nous avançons sur la rénovation de notre parc d'éclairage public : la quasi-totalité de nos luminaires sont à LED. Il nous reste une zone de lotissement à renouveler. Cela réduit notre consommation d'électricité devenue bien moindre que nos anciennes ampoules à incandescence et nos halogènes. De facto, nous réduisons notre empreinte carbone ! 

“ —

La commune de Cabrières d'Avignon est l'entité publique la plus économe, en consommation d'énergie par habitant, du SEDEL :

**181 kWh/hab, ce qui équivaut à 47€ par habitant par an \***

Pour le gymnase, notre plus grand bâtiment, nous avons déjà atteint l'objectif de réduction de consommation énergétique **2040** fixé par l'Etat.

Nos efforts de réduction de consommation énergétique sont un moyen de lutte contre le réchauffement climatique.

**Dépenses favorables**



**Olivia RAMOINO**  
**Jean-Philippe HENRY**

#### **Axe 4 - Préserver nos ressources et notre cadre de vie**



#### **Objectif de développement durable 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau**

*Cet Objectif de développement durable tend à garantir l'accès de tous à l'eau potable de manière équitable et à coût abordable ; à garantir l'accès de tous à des services d'assainissement tout en diminuant la proportion d'eaux usées non traitées apportant ainsi une gestion durable de l'eau*

La communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) détient la compétence assainissement et eau potable des communes de son périmètre. Ainsi l'agglomération a prévu une nouvelle station d'épuration (STEP) à Gordes avec des dimensions plus conséquentes pour les communes de Cabrières d'Avignon, Gordes et les Beaumettes. Les travaux ont été finalisés en 2024. La mutualisation de cet équipement permet de rationaliser les coûts et la consommation foncière sur notre territoire. L'intérêt de ce type de travaux est d'améliorer la qualité des rejets dans la nature et de sécuriser la filière boues. L'agglomération nous assure un traitement optimal des eaux.

La production d'eau potable résulte de la compétence du Syndicat des Eaux Durance Ventoux situé à Cavaillon. L'eau est puisée des nappes alluviales de la Durance et, elle est désinfectée au chlore gazeux. Ce traitement permet, selon le syndicat, de sécuriser la qualité de l'eau au cours de son transport jusqu'au robinet des cabriérois. Le taux de chlore est surveillé au niveau des stations de pompage qui sont des zones protégées pour éviter toute pollution extérieure. Les équipes du syndicat réalisent également des contrôles réguliers, en fonction des normes imposées par l'Etat.

\* Indicateurs pris sur les ratios moyens 2021-2022, sur les communes de strate démographique comparables. Le résultat moyen des communes du SEDEL est le suivant : 248 kWh/hab = 41€ par habitant par an

**A Cabrières d'Avignon, le syndicat entretient 2 stations relais et 2 réservoirs avec des contenances de 20 m3 à 6 000 m3. Il décompte 40 km de canalisation, 1 120 abonnés et la consommation domestique s'élève à 180 m3 par an.**

La commune s'est engagée en ce sens en adoptant une politique très stricte en matière :

- De plantation : nous plantons uniquement des essences méditerranéennes.
- De gestion de l'arrosage : nous arrosons très peu les plantes sur la commune. Puis, lorsque nous sommes en état de sécheresse, aucun végétal n'est arrosé.
- Aucun rond-point communal n'est arrosé.
- Nous posons des limiteurs d'eau sur toutes les plomberies de nos bâtiments publics.

**Dépenses très favorables**



**Objectif de développement durable 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

*Cet Objectif de développement durable souhaite assurer l'accès de tous à un logement et des services tels que les transports. Un renforcement de l'urbanisation durable et des efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial est attendu. La réduction négative de l'impact environnemental porte notamment au niveau de la gestion des déchets et de la qualité de l'air. Aussi, l'Objectif de développement durable 11 a pour motivation de garantir l'accès de tous à des espaces verts et espaces publics sécurisés.*

Il est important de favoriser un établissement de liens économiques sociaux et environnementaux positifs entre les zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant leur développement.

La commune rencontre des difficultés pour l'accès au logement. Le prix de l'immobilier rend limité l'achat de biens. Nous attendons la création de logements supplémentaires à Coustellet d'un promoteur immobilier. Nous disposons légalement de suffisamment de logements sociaux sur notre commune. Cependant, leurs disponibilités restent limitées en comparaison avec les demandes que nous connaissons.

Le **projet intergénérationnel** de notre équipe permettra également de proposer une nouvelle offre de logement accessible aux cabriérois. A ce jour, les 6 lots viabilisés du lotissement du stade ont trouvé leurs jeunes acquéreurs : 6 compromis ont été signés !

L'urbanisation durable est assurée avec notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui encadre les règles de constructibilité et assure la cohérence esthétique des habitations. Le Plan de Prévention des Risques (PPR) établi par l'Etat détermine les zones à risques (incendie, inondation). L'instruction des dossiers d'urbanisme est réalisée par la communauté d'agglomération et, nous travaillons en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le syndicat des Eaux Durance Ventoux, le SDIS 84 et notre architecte conseil du CAUE.

***L'urbanisation durable est une approche de planification qui intègre les aspects économiques, sociaux et environnementaux de notre territoire.***

***Nos documents d'urbanisme intègrent les sources d'énergie renouvelables, incitent les porteurs de projet à adopter des pratiques de rénovation écologiques, s'assurent de la gestion des déchets et de la ressource en eau, préservent nos espaces verts et la biodiversité tout en conciliant les enjeux économiques et sociaux de notre commune***



**Françoise MATHIEU**



Un service de bus est présent sur la commune afin de garantir des transports en commun, il dessert de nombreuses communes et apporte à ses utilisateurs un confort et une sérénité. Ce service est mis en place par le Département de Vaucluse.



Pour la gestion des déchets, il s'agit de la compétence de la communauté d'agglomération et nous sollicitons tous les ans des colonnes semi-enterrées et des bacs de tri.



Nous entretenons également des composteurs dans nos écoles ainsi que dans le jardin partagé accessible à tous les cabriérois. Nous réutilisons son contenu dans notre végétation.



Les espaces verts sont gérés durablement en garantissant une utilisation agréable tout en limitant notre consommation d'eau. Notre service technique entretient tous les végétaux, rues, parcs et terrains de sport de notre commune.

Pour la sécurité, notre policier rural assure les sorties d'établissements scolaires et réalise des tournées quotidiennes dans le village.

“ Nous avons consacré des moyens financiers supplémentaires avec la modernisation de nos installations de vidéo protection afin d'accroître la sécurité et le bien vivre des cabriérois. Nous avons également la chance de pouvoir disposer d'un policier rural à plein temps.



**Jean-Pierre LEYRE**

Nos festivités sont essentielles pour la commune. Chaque événement nécessite une organisation, incluant le choix des musiciens ou des groupes, la sélection des traiteurs ou foodtrucks, ainsi que l'installation des équipements par nos services techniques.

***Les Festines rassemblent autour d'un évènement de loisir et de divertissement ! Elles permettent également de mettre en valeur notre patrimoine et nos entreprises locales. Elles sont source de dynamisme pour notre économie locale : elles génèrent des revenus pour nos commerçants et peuvent permettre la création d'emplois temporaires.***

C'est également l'occasion de sensibiliser les administrés à la gestion des déchets avec nos bacs de tri sélectif disposés pendant les manifestations.

“ Remerciements aux bénévoles du comité festivité et au café associatif (foyer rural) Aqui Sian Bén sans qui toutes les festivités ne pourraient se dérouler dans d'excellentes conditions. Remerciements aussi aux services techniques et à la mairie.



**Comité des festivités**

**En moyenne, 800 personnes étaient présentes par festines**



**Michel Jean**

**Dépenses favorables**



**Objectif de développement durable 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable**

*Cet Objectif de développement durable, souhaite mettre en place des institutions efficaces responsables et transparentes. De faire en sorte que la prise de décisions soit inclusive tout en garantissant un accès public à l'information. Et enfin, d'appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.*



L'équipe municipale met tout en œuvre pour assurer une transparence totale. D'une part, tous les conseils municipaux sont publics et, à chaque séance, des questions diverses peuvent être posées. Aussi, Madame le Maire fait un point à chaque réunion sur les affaires en cours pour la commune.

### Dépenses favorables

D'autre part, nos documents sont publiés et affichés tels qu'ils sont présentés aux élus lors des réunions.

Enfin, nous aimons réaliser des réunions publiques afin d'expliquer aux cabriérois les projets en cours ou à venir. Nous l'avons fait à plusieurs reprises pour le projet de centrale photovoltaïque ainsi que pour le projet de château qui ont toutes été animées par les porteurs de projet et nos partenaires institutionnels (Parc Naturel Régional du Luberon par exemple).

Les affaires et évènements courants de la commune sont également mis à jour sur les réseaux sociaux, nos bulletins municipaux, nos brèves et notre panneau lumineux d'information.

Au sujet des lois relatives au développement durable, notre ligne de conduite est évidemment de respecter toutes les réglementations en vigueur et ce, dans toutes les matières auxquelles nous sommes confrontées. Il s'agit une ligne inflexible pour notre équipe municipale.

*La communication de nos projets est importante afin que l'équipe municipale puisse prendre des décisions éclairées. Cela améliore l'implication des cabriérois dans les projets locaux, réduit les malentendus et conflits et surtout, permet le partage d'informations*



### Dépenses très favorables

---

## Les Objectifs de développement durable pour lesquels la commune de Cabrières d'Avignon n'est pas concernée



Objectif de développement durable 9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Objectif de développement durable 10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



Objectif de développement durable 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



## Les résultats de l'évaluation

La notation est établie comme suit :

Vert Clair	Vert Foncé	Marron	Rouge	Gris
Dépenses très favorables	Dépenses favorables	Dépenses défavorables	Dépenses très défavorables	Dépenses neutres

Les notes des 17 objectifs de développement durable sont les suivantes :

ODD 1	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 11	ODD 12	ODD 13	ODD 14	ODD 15	ODD 16	ODD 17

Les notes des 4 axes cabriérois :

I - Poursuivre modèle écologique locale	II - Agir pour une équité sociale	III - Promouvoir l'éducation pour faire évoluer les comportements et modes de vie afin de s'adapter aux défis du Développement Durable	IV - Préserver nos ressources et notre cadre de vie



## Les conclusions à tirer

L'évaluation permet de quantifier le niveau d'engagement de nos actions en faveur des quatre axes dégagés pour Cabrières, en appliquant le référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) par la notation I4CE. Globalement, nous nous félicitons d'avoir obtenu des appréciations favorables dans nos quatre axes.

L'évaluation nous permet ainsi de dégager **3 cibles** pour l'année 2025 :

- ← L'ODD n°7 - Notre commune s'engage à garantir à tous des services énergétiques fiables et durables
- ← L'ODD n°8 - Notre commune valorise le travail décent et la croissance économique
- ← L'ODD n°12 - Notre commune doit promouvoir des modes de consommation et de productions plus durables



Nous garderons en tête ces cibles lors de l'élaboration de notre budget 2025, *pour des finances locales durables.*



Delphine CRESP